



Astrac asbl
rue de la Rosière, 4
6820 Florenville

Nous ne pouvons que vous inciter à faire du covoiturage pour venir nous rejoindre à La Marlagne.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez proposer une place libre dans votre voiture ou si vous êtes à la recherche d'une place. Nous pouvons également aider les personnes qui souhaitent venir à la journée en train pour trouver une solution pour le transport entre la gare de Namur et La Marlagne.

ASTRAC asbl
rue de la Rosière, 4 6820 FLORENVILLE
tél : 061/ 31 30 11 - fax : 061/ 31 11 37
astrac@centresculturels.be - www.centresculturels.be

ASTRAC
réseau des Centres culturels
de la Communauté Wallonie-Bruxelles asbl

22 MAI 2008

ASSEMBLEE GENERALE RENCONTRE PROFESSIONNELLE

ACTUALITE ET AVENIR DU SECTEUR



ASTRAC

Jeudi 22 mai

de 9h32 à 16h00

Centre Marcel Hichter
La Marlagne - Wépion

A l'occasion de son Assemblée Générale annuelle, l'ASTRAC propose traditionnellement une (longue) après-midi d'échanges et de débats sur des thèmes proches des Centres culturels et de ceux qui tiennent à cœur notre secteur.

Cette année, nous vous invitons à réfléchir avec nous aux perspectives d'avenir pour le financement de la Culture, à vous instruire sur les solutions pour améliorer la sécurité et le bien-être au travail dans votre Centre culturel, ou à réfléchir avec nous à l'amélioration du Printemps des Centres culturels sur base de vos idées, de vos attentes.

Les professionnels des Centres culturels, ainsi que ceux des Agences de développement culturel et des associations fédératives des Centres culturels (concertations, ...) peuvent également participer à notre Assemblée Générale en devenant membre effectif de l'ASTRAC.

Votre inscription doit nous être envoyée au plus tard pour le 13 mai 2008 (réservation des repas).

Votre participation financière est fixée comme suit :

- AG : cotisation individuelle de 5 €
- Rencontre : 8 € pour les membres et 13€ pour les non-membres.

Votre inscription vous engage au paiement de la participation financière.

Le paiement se fera sur place en espèces.

Programme de la journée

9h32 : inscriptions et paiement des cotisations, café

10h00 précises : Assemblée générale
Les membres recevront l'ordre du jour détaillé avec leur convocation.

11h30 : Le point sur le refinancement des Centres culturels à l'aube des nouveaux contrats-programmes

12h30 : moment apéritif autour des boissons et amuse-bouches régionales que vous apporterez en dégustation

13h00 à 14h00 : repas

14h00 à 15h30 : travail en ateliers

- atelier 1 :

2x+2kultur svp ! : Quelles perspectives pour un refinancement de la Culture en cas d'une réforme des institutions francophones du pays ?

- atelier 2 :

Les Centres culturels, le bien-être et la sécurité au travail. Et si vous receviez une visite de l'inspection du travail ? Avec Christian Lambinet, attaché de l'inspection du travail.

- atelier 3 :

Brainstorming Printemps 2009 : Comment améliorer l'opération « Printemps des Centres culturels » ?

15h30 à 16h00 : restitution des conclusions du travail en ateliers en assemblée plénière

Bulletin d'inscription à renvoyer à

Astrac asbl, rue de la Rosière, 4, 6620 Florenville

ou par fax au 061/31 11 37 ou inscrivez-vous par courriel : astrac@centresculturels.be

Nom :

Prénom :

Centre culturel ou association :

Téléphone :

Courriel :

Souhaite participer à l'Assemblée générale et m'acquitterai de ma cotisation individuelle de 5 € sur place

Souhaite participer aux ateliers d'échanges et de réflexion et m'acquitterai des frais de participation de

8 € pour les membres

13 € pour les non-membres

Souhaite participer au repas de midi (réservation obligatoire avant le 9 mai)

Souhaite participer à l'apéro

J'apporterai quelques boissons régionales

J'apporterai quelques amuse-bouches typiques

22 mai 2008

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

ACTUALITE ET AVENIR DU SECTEUR